

Ecofi Enjeux Futurs

Ecofi Enjeux Futurs est un fonds actions internationales lié aux thématiques porteuses et structurelles de demain.

Classification SFDR

Article 9

Horizon d'investissement

5 ans

Profil du fonds

Actions

100 %

Risque*

1

2

3

4

5

6

7

Ecofi Enjeux Futurs en bref...

- Un fonds actions internationales.
- Un fonds exposé sur 8 thématiques structurelles et fondamentales de demain, qui intègre les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).
- Un fonds qui recherche la meilleure allocation au sein des différentes thématiques.
- Un fonds concentré autour d'une quarantaine de valeurs de croissance (au 30/10/2025).

Investir dans les thématiques qui répondent aux enjeux de l'Homme et de la Planète

La stratégie du fonds est centrée sur 8 thématiques influencées par les mégatendances : efficacité énergétique, électrification, gestion des ressources et valorisation des déchets, préservation des ressources, énergies alternatives & solutions propres, protection et sécurité, santé, nutrition & bien-être.

Une gestion de conviction non benchmarkée

La gestion du fonds est une gestion active, fondamentale et de conviction. L'analyse financière et qualitative est complétée par une approche thématique et étayée par une approche top down.

Les sociétés sélectionnées sont à la fois innovantes et dotées de projets d'avenir structurants.

La diversification sur les 8 thèmes retenus et les zones géographiques sont de fortes valeurs ajoutées. Le gérant positionne le curseur selon ses anticipations de marché. Ainsi, une forte pondération sur la zone États-Unis est orchestrée lors d'un regain de risque et de volatilité sur les marchés ; en cas contraire, la zone Europe est privilégiée.

Un univers qui possède de véritables atouts

Les forts enjeux de demain sont captés par Ecofi Enjeux Futurs qui a pour stratégie d'adapter sa structure d'allocation en fonction de l'environnement économique.

L'univers d'investissement est évolutif géographiquement, selon les périodes d'aversion au risque, et mobile au regard des 8 thématiques observées.

L'efficacité énergétique et le secteur de la santé offrent de multiples opportunités d'investissement dans une vision d'avenir.


 Karen GEORGES

Gérante actions depuis 2010

* L'indicateur synthétique de risque SRI (Synthetic Risk Indicator) va de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé). La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Tous les risques ne sont pas toujours intégralement pris en compte par l'indicateur de risque. Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section "Principaux risques" du Prospectus. Produit destiné à des clients prêts à accepter un risque de perte en capital et ne nécessitant pas une connaissance approfondie des marchés financiers. Cf. verso. Les références à un label ou une récompense ne préjugent pas des résultats futurs de la SICAV ou du gestionnaire.

Processus d'investissement

01 Sélection de l'univers d'investissement

Univers initial : Pays de l'OCDE (~5000 valeurs)

Processus PRISME :

- Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG et de l'intensité carbone selon la note PRISME ;
- Exclusions sectorielles (armements controversés, tabac, jeux, charbon, énergies fossiles non conventionnelles, gaz & pétrole, pesticides, huile de palme) et des paradis fiscaux ;
- Gestion des sociétés controversées.

Filtres quantitatifs : pourcentage du chiffre d'affaires ou de la Recherche & Développement sur les 8 thématiques du fonds (~1100 valeurs)

02 Notation des valeurs

Critères de notation

- Analyse financière pour les émetteurs cotés qui privilégie des critères de long terme : ratios financiers, business-model, qualité de la technologie, positionnement concurrentiel, perspectives de croissance, qualité du management

03 Construction du portefeuille global

Elle dépend :

- de la note établie à partir de l'analyse financière fondamentale ;
- de l'analyse des entreprises sous l'angle des 8 thématiques observées ;
- de l'appréciation du risque valeur et du risque marché/secteur.

Avantages

- Être présent à l'international dans des secteurs où les moteurs de croissance sont robustes à long terme
- Investir dans des valeurs d'avenir à forte visibilité
- Gérer le curseur des valeurs de croissance et les valeurs défensives

Inconvénients et risques

- Risque actions et gestion discrétionnaire
- Risque de perte en capital
- Risque de change, taux, spécialisation, juridique
- Risque lié à des investissements en petites capitalisations et sur les marchés émergents
- Risque lié à la gestion des garanties et aux opérations d'acquisition et cession temporaire de titres, de durabilité



Focus intensité carbone

L'intensité carbone (calculée avec les émissions scope 1, 2, 3) est intégrée dans notre processus PRISME. L'intensité carbone de nos fonds ISR doit être systématiquement inférieure à celle de leur univers ESG¹.



Focus parité H/F

12
PAI

Le fonds intègre parmi ses objectifs de gestion, l'écart de rémunération non ajusté entre les sexes (PAI 12)² en veillant à avoir un écart inférieur à celui de son univers d'investissements¹.

¹Pour en reporter au Code de Transparence disponible sur notre site internet www.ecofi.fr.

²Les *Principal Adverses Impacts* sont liés au règlement SFDR, permettant d'évaluer les incidences négatives en matière de durabilité.

Caractéristiques

Classification AMF : Actions internationales

Code ISIN : Part C : FR0010592022 -

Part I : FR0010596759

Forme juridique : OPCVM - UCITS IV

Classification SFDR : Article 9

Limite méthodologique : en utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère.

Dépositaire/Conservateur : Caceis Bank France

Valorisateur : Caceis Fund Administration

Société de gestion : Ecofi

Date de création : 15 avril 2008

Devise de valorisation : Euro

Zone géographique : International

Indice de référence : Aucun. Toutefois, la performance du FCP pourra être comparée a posteriori à celle de l'indice MSCI World Index converti en euros (dividendes réinvestis) et celle de l'indice MSCI WORLD IMI Resilient Futur. (cours de clôture et dividendes nets réinvestis).

Conditions de souscriptions/rachats : Chaque jour (J) avant 11h30 à cours inconnu soit sur la valeur liquidative du jour J.

Valeur initiale de la part : Part C : 50 euros - Part I : 10 000 euros

Frais de gestion : Part C : 2 % maximum - Part I : 0,80 % maximum

Commissions de souscription : acquises à l'OPC : néant - Non acquises à l'OPC : 4,00 % TTC (maximum) de l'actif net/Les allers-retours sont exonérés.

Commissions de rachat : Néant

Commissions de mouvement : Néant

Contact : +33 (1) 44 88 39 00 - contact@ecofi.fr

Document non contractuel. Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée.

Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire attentivement le prospectus complet (et en particulier le Document d'Information Clé ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements 12 boulevard de Pesaro CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex ou sur notre site internet www.ecofi.fr. Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Cet OPC n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.

GRUPE
CREDIT COOPERATIF

